

Commentaire d'arrêt

Par **Marie40**, le **15/02/2012** à **15:54**

Bonjour,

J'ai quelques questions à propos de la méthodologie de l'introduction pour l'exercice qui est celui du commentaire d'arrêt.

Je pensais construire mon introduction de la façon suivante :

Phrase d'accroche
Présentation du texte
Rappel des faits
Procédure
Prétentions, arguments des parties
Question posée aux juges, ou problème juridique
Réponse des juges
Intérêts du sujet
Problématique
Annonce du plan

Qu'en pensez-vous ? Car si moi cela me semble logique, j'ai lu dans un ouvrage que l'introduction se construisait différemment (faits, qualification juridique des faits, pb de droit, solution et annonce du plan)

Par **Yn**, le **15/02/2012** à **16:35**

Salut,

Oui pour la phrase d'accroche.

Non pour la présentation du texte, on s'en fiche, l'important est d'avoir introduit correctement le sujet avec la phrase d'accroche.

Oui pour les faits et la procédure.

Non pour la prétention des parties, le pourvoi doit être détaillé dans la procédure, si un pourvoi a été formé, il faut le dire et reprendre les arguments pertinents.

Oui pour le problème de droit, ou la question juridique posée à la Cour de cassation.

Oui pour la réponse apportée à la question, ensuite tu annonces directement ton plan.

L'intérêt du sujet a déjà été abordé dans la phrase d'accroche, la problématique revient à la question de droit donc inutile de la reprendre ici. Une fois la solution des juges recopiées, tu attaques avec tes développements et ton plan.

Par **Marie40**, le **15/02/2012** à **16:42**

C'est très clair, merci beaucoup.